



TOULOUSE 2022
21, 22 & 23 SEPTEMBRE

JOURNÉES PROFESSIONNELLES DE LA CONSTRUCTION



MEET

**TOULOUSE
EXHIBITION
& CONVENTION
CENTRE**
HAUTE-GARONNE • OCCITANIE • FRANCE

Nouvelles performances acoustiques des cloisons avec plaques de plâtre BA13 et BA15

SNIP – 22 septembre 2022

Bruno Burger, Julian Tizianel

CONTEXTE

- En 1999, mise en place par le SNIP de valeurs acoustiques syndicales génériques pour les cloisons distributives
- En 2019, actualisation des performances acoustiques de 1999
 - Prise en compte des plaques répondant aux caractéristiques minimales NF
 - Evolution des normes d'essais acoustiques
 - Essais de plus de 10 ans (non retenus pour Acoubat)
 - Evolution de la métrologie de montage des labos acoustiques français
 - Mise à jour du protocole de montage des cloisons plaques de plâtre sur ossature métallique

Réalisation d'une campagne syndicale sur les cloisons distributives et séparatives constituées de plaques de plâtre standard BA13 et BA15 avec et sans laine de verre

CAMPAGNE D'ESSAIS SYNDICALE

- Réalisation des essais entre 2019 et 2021
 - Dans les laboratoires acoustiques français : CSTB, FCBA, GINGER CEBTP
 - Sur les cloisons distributives & séparatives, avec plaques de plâtre BA13 & BA15 conformes aux spécifications du NF DTU 25.41 (ouvrages en plaques de plâtre) et certifiées NF
 - Mises en œuvre selon les référentiels en vigueur (NF DTU 25.41, Documents techniques d'application)

DISPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE

- Mise en œuvre conforme
 - Aux dispositions des NF DTU 25.41 et DTA
 - Au protocole d'essai acoustique du SNIP
- Points singuliers
 - Pas de bande résiliente sous le rail
 - Traitement des parties haute et latérale de la cloison par bande et enduit, de la partie basse par un joint mastic

Ces dispositions complètent celles de la fiche SNIP n° 10
Performances acoustiques : les bonnes pratiques de mise en œuvre

NOUVELLES VALEURS ACOUSTIQUES

- Cloisons distributives

Cloisons		Performances acoustiques $R_w + C$ (dB)		
Référence	Remplissage	Nouvelles valeurs	Anciennes valeurs	
Distributives	72/48	/	31	33
		Laine de verre 45 mm	37	39
	98/48	/	38	40
		Laine de verre 45 mm	45	47
	100/70	Laine de verre 70 mm	39	43
	120/70	/	40	42
		Laine de verre 70 mm	47	50
	140/90	/	41	45
		Laine de verre 90 mm	50	51
	150/100	Laine de verre 100 mm	50	48 à 52

NOUVELLES VALEURS ACOUSTIQUES

- Cloisons séparatives

Cloisons		Performances acoustiques $R_w + C$ (dB)		
Référence	Remplissage	Nouvelles valeurs	Anciennes valeurs	
Séparatives 4 plaques	120 (cornières ou rails)	Laine de verre 70 mm	56	56 à 58
	140	Laine de verre 85 mm	58	59
	160	Laine de verre 2x45 mm	59	59 à 62
Séparatives 5 plaques	180	Laine de verre 2x45 mm	63	63 à 65
	200	Laine de verre 2x45 mm	64	65 à 67

PUBLICATION

- Nouvelle fiche conseil n° 15
 - Publiée en décembre 2021
 - Disponible sur le site du SNIP

<https://www.lesindustriesduplatre.org>

FICHE CONSEIL N°15
Décembre 2021

PERFORMANCES ET MISE EN ŒUVRE



PERFORMANCES ACOUSTIQUES
DES CLOISONS DISTRIBUTIVES ET
SÉPARATIVES CONSTITUÉES DE
PLAQUES STANDARD BA13 ET BA15

Laboratoire acoustique

• Préambule

Afin de faciliter le travail des concepteurs et des installateurs, le SNIP avait mis en place en 1999 des valeurs syndicales génériques de performances acoustiques pour les cloisons plaques de plâtre sur ossature métallique.

Une nouvelle campagne d'essais a été réalisée entre 2019 et 2021 afin d'actualiser les performances acoustiques compte tenu :

- des caractéristiques minimales des plaques répondant aux exigences de la marque NF,
- de l'évolution des normes d'essais acoustiques,
- de l'évolution de la métrologie des laboratoires d'essais français CSTB, CEBTP et FCBA, accrédités COFRAC,
- de la mise à jour du protocole de montage des cloisons plaques de plâtre sur ossature métallique.

Les essais ont porté sur des cloisons avec parements constitués de plaques de plâtre standard BA13 et BA15 conformes aux spécifications du NF DTU 25.41 (ouvrages en plaques de plâtre), certifiées NF et mises en œuvre selon les référentiels en vigueur, NF DTU 25.41 et Documents Techniques d'Application (DTA).

Cette fiche s'adresse à tous les professionnels du bâtiment, prescripteurs, maîtres d'ouvrage, bureaux d'études acoustiques, entreprises de pose, négociants matériaux de construction..., qui sont amenés à fournir des justificatifs acoustiques sur ces cloisons.



Merci de votre attention